

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Lundi 5 octobre 2026 Date de publication : Jeudi 15 octobre 2026	Le lundi douze octobre deux mil vingt-six, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire <u>Etaient présents :</u> MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, CRENN Nadia, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, LE GALL Gisèle, COMBOT Estelle, LE VERGE Hubert, BOULC'H Philippe, BOULAIRE Véronique, QUIVIGER Julien, LENOIR Benoît, TREVIEN Laurence, KERRIOU Nolwenn, PELHATRE Armelle, BRAS Philippe, GUILLERM Philippe, KERMOAL Morgane <u>Secrétaire de Séance :</u> Véronique BOULAIRE
Membres : <i>En exercice :</i> 23 <i>Présents :</i> 18 <i>Votants :</i> 21* <i>Pour :</i> 21 <i>Abstention :</i> <i>Contre :</i>	
Délibération N° 2026 10 03	<u>*Absents excusés :</u> Martial CADIOU (Pouvoir donné à Pascale MOIGNE), Sandra LE GALL, Nicolas LERROL (Pouvoir donné à Philippe BOULC'H), Maëlle ROUE (Pouvoir donné à Nolwenn KERRIOU), Nicolas CADIOU

Objet : Rapport d'activité de la communauté Communes du Pays de Landivisiau pour l'exercice 2025

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur Gilbert Miossec, Maire

INFORME l'assemblée qu'il est adressé chaque année à chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Il est accompagné des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes, arrêtés par l'organe délibérant de l'établissement par délibération en date du mardi trente juin deux mil vingt-six.

Ce rapport d'activité fait l'objet d'une communication par les maires des communes membres, à leur conseil municipal respectif pour qu'il en prenne connaissance.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACTENT de la communication du rapport d'activité de la Communauté communes du Pays de Landivisiau pour l'exercice 2025.

CHARGENT Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès de toute autorité qualifiée.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi douze octobre deux mil vingt-six.

Véronique Boulaire, Secrétaire de séance



Gilbert Miossec, Maire

